



Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

www.rmcs.be

BCE : 410.625.150

info@rmcs.be | +32 496 41 88 71

IBAN : BE06 7320 4064 9822

Note de frais pour prestation dans le cadre légal du bénévolat.

Je soussigné(e) :		
Adresse Email :		
Téléphone :		
Sollicite du RMCS le remboursement des frais suivants, sur le compte bancaire :		
Date	Nature des achats/prestations (avec annexe éventuelle : souche, facture, ...) - UNE LIGNE PAR JOUR DE PRESTATIONS	Montant
Total note de frais :		€

Date :
Pour le club

Le membre (bénévole)

Remarque : cette somme ne constitue aucunement une rémunération imposable en application de la circulaire administrative Cl.RH 241/509.803 du 05 mars 1999.

Il ne faut en **aucun cas dépasser** deux plafonds qui sont, pour 2026, de : **44,02 €** par jour et **1.760,83 €** par an (montants indexés valables jusqu'au 31 décembre 2026) ; renseignements complémentaires sur www.aisf.be

Ile Campana, 283 rue de Tilff, 4031 Angleur BCE 410.625.150